

JF/EP N° 110748

Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Esteban Pratviel

Tél : 01 45 84 14 44

jerome.fourquet@ifop.com



pour



Les Français et l'adoption d'enfants par des couples de même sexe

Résultats détaillés
Octobre 2012

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les principaux enseignements	4
- 3 - Les résultats de l'étude.....	6
Le principe à garantir prioritairement dans la perspective de l'élargissement des droits des couples de même sexe	7

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur



www.ifop.com



www.ifopelections.fr



Alertes d'actualité



Facebook



Twitter



iPhone et iPad

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Les Adoptés
Echantillon	Echantillon de 969 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone.
Dates de terrain	Du 27 au 28 septembre 2012

PRÉCISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les principaux enseignements

Si une récente enquête de l'Ifop réalisée en août dernier pour *la Lettre de l'Opinion* indiquait qu'une large majorité de Français demeurerait favorable au mariage homosexuel (65 % contre 63 % un an plus tôt), le droit à l'adoption pour les couples homosexuels divisait davantage les Français et l'adhésion à cette idée était en recul à 53 %, soit 5 points de moins que l'année précédente.

La question posée pour l'association *les Adoptés* confirme les réticences de l'opinion publique sur ce sujet. Invitées à se prononcer sur le principe leur semblant comme devant être garanti prioritairement dans le cadre de ce débat de société, 63 % des personnes interrogées répondent « qu'il faut que les enfants puissent avoir un père et une mère » contre 34 % qui affirment « qu'il faut que les couples homosexuels puissent adopter des enfants ».

Les réponses varient très fortement selon différents clivages :

- Un clivage politique : si les sympathisants de gauche sont très partagés (49 % pour le droit d'adoption contre 48 % pour l'autre principe), les sympathisants de l'UMP et ceux du Front National mettent très massivement la priorité (à respectivement 79 % et 76 %) sur le fait que chaque enfant adopté puisse avoir un père et une mère.
- Plus on avance en âge, plus ce principe est évoqué : il n'est cité que par 52 % des moins de 35 ans et par 57 % des 35-49 ans, mais cette proportion atteint ensuite 70 % auprès des 50-64 ans et 78 % parmi les 65 ans et plus.
- De la même façon, si les professions libérales et les cadres supérieurs, davantage adeptes du libéralisme culturel, mentionnent en priorité (52 %) le droit à l'adoption pour les couples homosexuels, et que les professions intermédiaires le placent quasiment à égalité avec l'autre principe (47 % contre 49 %), les milieux populaires semblent camper sur une vision traditionnelle en la matière : 71 % des ouvriers et 60 % des employés jugeant prioritaire le fait que chaque enfant adopté puisse avoir un père et une mère.

Enfin, sans surprise, cette représentation est ultra-dominante parmi les catholiques pratiquants (86 %), elle reste majoritaire parmi les non-pratiquants (70 %) quand les non-baptisés penchent à 59 % pour ce principe contre 37 % qui défendent en priorité le droit à l'adoption pour les couples homosexuels.

- 3 -

Les résultats de l'étude

Le principe à garantir prioritairement dans la perspective de l'élargissement des droits des couples de même sexe

Question : Vous savez que le Gouvernement veut légaliser le mariage homosexuel et l'adoption d'enfants par des couples de même sexe. A ce propos, lequel des deux principes suivants vous semble devoir être garanti prioritairement ?

	Ensemble des Français (%)	Sympathisants de gauche (%)	Sympathisants de l'UMP (%)	Sympathisants du FN (%)
• Il faut que les enfants adoptés puissent avoir un père et une mère	63	<u>48</u>	<u>79</u>	<u>76</u>
• Il faut que les couples homosexuels puissent adopter des enfants	34	<u>49</u>	17	22
- Les deux principes sont aussi prioritaires l'un que l'autre (réponse non suggérée)	2	2	3	1
- Ne se prononcent pas ..	1	1	1	1
TOTAL.....	100	100	100	100

Le principe à garantir prioritairement dans la perspective de l'élargissement des droits des couples de même sexe

	Il faut que les enfants adoptés puissent avoir un père et une mère	Il faut que les couples homosexuels puissent adopter des enfants	Les deux principes sont aussi prioritaires l'un que l'autre (réponse non suggérée)	Nsp
	(%)	(%)	(%)	(%)
ENSEMBLE	63	34	2	1
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)				
Homme	66	31	2	1
Femme	59	36	3	2
AGE DE L'INTERVIEWE(E)				
Moins de 35 ans	52	45	2	1
18 à 24 ans	54	45	1	-
25 à 34 ans	50	46	3	1
35 ans et plus	68	29	2	1
35 à 49 ans	57	39	4	-
50 à 64 ans	70	28	-	2
65 ans et plus	78	18	2	2
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)				
ACTIF	58	38	3	1
CSP+	53	42	4	1
Artisan ou commerçant (*)	65	30	2	3
Profession libérale, cadre supérieur	44	52	3	1
Profession intermédiaire	49	47	3	1
CSP-	65	32	2	1
Employé	60	36	3	1
Ouvrier	71	27	1	1
INACTIF	69	27	2	2
Retraité	75	22	1	2
Autre inactif	58	39	2	1
REGION				
Région parisienne	58	39	3	-
Province	64	33	2	1
Nord est	68	28	3	1
Nord ouest	55	39	3	3
Sud ouest	61	39	-	-
Sud est	70	28	1	1
CATEGORIE D'AGGLOMERATION				
Communes rurales	62	33	3	2
Communes urbaines de province	64	33	2	1
Agglomération parisienne	59	38	3	-
PROXIMITE POLITIQUE				
Gauche	48	49	2	1
Front de Gauche	39	60	1	-
Parti Socialiste	52	44	2	2
Europe Ecologie / Les Verts	40	55	5	-
Modem	63	35	2	-
Droite	78	19	2	1
UDI	76	24	-	-
UMP	79	17	3	1
Front National	76	22	1	1
Aucune formation politique	65	28	4	3
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)				
Jean-Luc Mélenchon	32	64	4	-
François Hollande	52	43	3	2
François Bayrou	62	35	3	-
Nicolas Sarkozy	79	18	2	1
Marine Le Pen	80	18	-	2
BAPTEME ET FREQUENTATION DE LA MESSE				
Baptisé	65	32	2	1
Tous les dimanches ou plus	86	10	4	-
Quelquefois dans l'année	86	12	-	2
Jamais	70	28	1	1
Non-baptisé	59	37	3	1

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs